

# Circuit mémoriel

– Lycée Jérôme Lalande 

## Réfectoire

---

16 Rue du Lycée – Bourg-en-Bresse (01000), France





Au début de 1943, les **rations** servies au réfectoire **se dégradent** fortement en quantité comme en qualité. Certains lycéens, excédés par cette situation, organisent un **chahut**. Le Proviseur tente vainement de calmer leur colère.

La même année, le réfectoire est aussi le lieu d'une **manifestation patriotique** interdite par le Régime de Vichy : la **commémoration** des morts de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Le 11 novembre 1943, des consignes simples sont données à tout le monde : au sifflement discret de **Jean Marinet**, élève de Terminale et résistant, tous les Lalandais se lèvent pour une **minute de silence**.



*Figure 2 : Portrait photographique de Jean Marinet (1924-2017)*

**– Témoignage de Jean Marinet –**  
**(élève résistant du lycée Jérôme Lalande)**

*« Je savais siffler très fort sans mettre les doigts dans la bouche, comme les voyous de l'époque, j'ai donc donné le signal sans être repéré. L'exécution a été parfaite et unanime, l'administration du lycée n'a pas réagi. »*

A propos du 11 novembre 1943

## Sources

- ◆ Marinnet, J. *Ma résistance au lycée Lalande racontée à mes petits-enfants*. Lalande2. Consulté le 07/07/2025.
- ◆ Marinnet, J. (2001). *Jean Marinnet ou itinéraire d'un jeune résistant*. Lalande2. Consulté le 07/07/2025.
- ◆ *Histoires peu Ordinaires de Lycéens Ordinaires*. Association Résistance Lycée lalande, 1996. 113 p. Consulté le 07/07/2025.

## Crédits

- ◆ **Association La Résistance au lycée Lalande – Lalande2**
  - Portrait photographique de Jean-Marinet (Figure 2)
- ◆ **Wikimedia Commons**
  - Distribution des titres de rationnement pour le mois de janvier 1944 (Figure 1)
  - Entrée du lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Fond)

Infographie réalisée à partir des travaux de la classe de Seconde D (promotion 2023-2024) du lycée Jérôme Lalande afin de commémorer l'arrestation massive opérée par la Milice dans l'établissement le 5 juin 1944. Il ne s'agit pas d'un travail d'historien mais relève plutôt de la vulgarisation historique.